

# Charte Environnementale - CBA Meubles

Soucieux de l'impact de notre activité industrielle, CBA meubles souhaite piloter ses activités dans le respect des règles environnementales.

La politique environnementale de la société CBA Meubles adopte les principes de protection environnementale suivants et la direction fait appel à chaque membre du personnel pour qu'il prenne en charge sa propre part en matière de protection de l'environnement.

- Respecter les valeurs du Groupe Safari.
- Responsabiliser chacun de nos collaborateurs à leurs postes de travail, à l'économie d'énergie, aux 5S à réduire les gaspillages.
- Déployer la démarche d'Amélioration Continue à tous les secteurs d'activité de l'entreprise.
- Réduire l'impact de nos produits et de nos activités industrielles sur l'environnement notamment en diminuant l'empreinte carbone, en utilisant des produits recyclables, en diminuant notre consommation d'énergie.
- Rechercher les produits moins impactant sur l'environnement.

La mise en œuvre de ses engagements s'articule autour de :

- La validation stricte de la conformité aux réglementations applicables,
- La vigilance et l'implication de tous,
- La revalorisation des déchets,
- L'utilisation de panneaux issus de forêts gérées durablement : PEFC,
- L'utilisation des composants contenant uniquement des substances autorisées par la réglementation européenne REACH,
- L'emballage de nos produits avec des matériaux recyclés et recyclables,
- La substitution de produits nocifs par des produits moins impactant,
- La recherche permanente d'économie d'énergie, de diminution de consommation en eau, de la réduction des transports.

Pour veiller à l'amélioration continue de notre impact environnemental, CBA meubles veut contribuer à la préservation de la planète tout en assurant celle de l'entreprise.

Notre démarche Environnementale sera appuyée par l'objectif de faire certifier nos usines de fabrication sous le Label **ISO14001** d'ici 18 mois. Nous démontrerons ainsi nos efforts en matière de démarche Hygiène, Sécurité et Environnement et notre volonté d'exigence pour développer notre entreprise, redorer l'image de celle-ci et de ses dirigeants, gagner en crédibilité auprès de nos clients et partenaires. Cette crédibilité permettra très concrètement d'étendre notre réseau de relations internationales et d'agrandir l'éventail des appels d'offres auxquels nous pourrions répondre.

Nous allons mettre en place et piloter un **Système de Management Environnemental (SME)** afin de veiller à mieux gérer l'impact de nos activités sur l'environnement et de démontrer l'efficacité du Système.

Christophe DERAM  
Responsable sécurité

Emmanuelle Gautier  
Directeur Général

